



CFA-MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
À VALLONS DE VILAINE



BAC PRO

Seconde Nature Jardin Paysage Forêt

La seconde NJPF « Nature Jardin Paysage Forêt » s'intègre dans le cursus en 3 ans d'un bac pro. Il s'agit d'une première année d'orientation professionnelle qui a pour objectif de faire découvrir différentes familles de métiers : Aménagements Paysagers - Forêt - Gestion des Milieux Naturels et de la Faune. A l'issue de la classe de seconde, l'élève choisit le bac pro approprié à son projet professionnel. En seconde, les élèves effectuent des travaux qui leur permettent de développer des savoirs nécessaires aux trois bacs pros : Utilisation des matériels - Fonctionnement d'un chantier - Compréhension de l'environnement. Cette formation relève du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

OBJECTIFS

- ➔ Préparer un Diplôme Professionnel reconnu en développant une expérience professionnelle.
- ➔ Découverte des trois secteurs que sont les travaux paysagers, la forêt et les espaces naturels.
- ➔ Acquisition d'un début de professionnalisation dans un de ces 3 secteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS

- 1-Information collective ou individuelle
- 2-Entretien de motivation
- 3-Admission après l'entretien et étude du dossier complet
- 4-Réponse sous 20 jours ouvrables

UN PREMIER TREMLIN POUR...

- Jardinier-paysagiste
- Agent technique des espaces naturels
- Elagueur, green-keeper, garde-pêche, garde-chasse...

POSSIBILITÉS DE POURSUITE

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- Bac Pro Forêt
- Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- Après le bac : BTS – Certificat de Spécialisation...

PRÉ-REQUIS

- ✓ Maîtrise des savoirs de base
- ✓ Après une classe de 3^{ème} minimum
- ✓ Motivation pour les métiers de la nature
- ✓ Être motivé par les métiers extérieurs

TARIFS

Nous consulter.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Rentrée en septembre
- Formation en 3 ans (1 année de 2^{nde} + 2 années de 1^{ère} et terminale)
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR (16 au total)
- 2 semaines en entreprise

STATUTS POSSIBLES

- ☒ Scolaire par alternance
- ☒ Apprentissage jusqu'à 30 ans
- ☒ Contrat de professionnalisation



BAC PRO

Seconde Nature Jardin Paysage Forêt

CONTENU DE LA FORMATION

CAPACITES PROFESSIONNELLES :			
J'identifie les caractéristiques des sites des futurs chantiers.	J'interviens sur un chantier d'entretien en utilisant du matériel.	Je réalise des travaux en aménagements paysagers ou en gestion des espaces naturels.	Je développe une posture professionnelle
CAPACITES GENERALES :			
Je développe une identité culturelle ouverte sur le monde.	Je me construis une culture humaniste.	Je développe une posture citoyenne.	J'interprète des phénomènes avec des outils scientifiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3
- Evaluations formatives

ACCESSIBILITÉ

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations pour les personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap :

M. Nicolas REBOUX au 02 99 34 61 29.

QUELQUES CHIFFRES⁽¹⁾

- 90% de persévérance en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation 100% en Bac Pro Aménagements Paysagers



MÉTHODES MOBILISÉES⁽¹⁾

Le partage des expériences, le projet de chacun, la transmission et la réalisation d'activités sont au cœur des méthodes pédagogiques de l'équipe d'encadrement.

Des intervenants extérieurs viennent enrichir les connaissances des élèves dans le cadre de différents modules. Les supports pédagogiques sont riches et variés, grâce à l'expérience de la MFR en termes de partenariat avec les collectivités et les entreprises d'aménagements paysagers.

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de paysage et de génie écologique, collectivités (mairie, communauté de communes, département...)
- Parcs naturels, jardins...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Entretien des espaces (tonte, taille, débroussaillage, élagage...)
- Création et aménagements des espaces (muret, terrassement, fascinage, plantation...)
- Action de protection et de préservation de la faune.

(1) Pour le détail et la mise à jour nous consulter par mail ou téléphone

